

1999

1999

Bimestrielle

15^e année

Janv.-Févr.

Pages 1-284

DA||LOZ

Droit administratif comparé et étranger

Études

- La modification du code des tribunaux administratifs en Allemagne fédérale,
par Paraskévi MOUZOURAKI 150
Le développement du contentieux de la loi en Angleterre,
par Parvèz DOOKHY et Riyad DOOKHY 159
Le principe constitutionnel d'interdiction de l'arbitraire des pouvoirs publics en Espagne : *quid novum?*,
par Tomás Ramón FERNÁNDEZ 171
Sur l'arbitraire législatif
(à propos de l'ouvrage de T.R. Fernández, *De la arbitrariedad del legislador ; una crítica de la jurisprudencia constitucional*),
par Franck MODERNE 184

Droit public économique

Jurisprudence

- Droit de la concurrence et séparation des autorités,
par Bertrand SEILLER 189
(Note sous TC 19 janv. 1998, *Union française de l'Express et autres c/ La Poste et autres*)

Droits et libertés

Jurisprudence

- La conformité au droit communautaire de l'obligation de diffuser un pourcentage minimal de chansons d'expression française,
par Sylvie HUBAC 194
(Concl. sur CE, Ass. 8 avr. 1998, *Société Serc Fun Radio*)

Environnement

Jurisprudence

- Vers une date unique de clôture de la chasse aux oiseaux migrateurs ?,
par Jean-Frédéric MILLET 211
(Concl. sur TA Nantes, 9 janv. 1998, *Ligue de la protection des oiseaux d'Anjou*)

Fonction publique

Jurisprudence

- La valeur juridique des protocoles d'accord dans la fonction publique,
par Carole MONIOLLE 221
(Note sous CE, 19 mars 1997, *Syndicat national indépendant des conducteurs et contrôleurs des travaux publics de l'État (TPE)*)

Droit administratif et droit privé

Jurisprudence

- Le contrôle de l'administration pénitentiaire, problème de compétence,
par Jean-Claude BONICHOT 227
(Concl. sur CE, 18 mars 1998, *M. Druelle*)

La lettre de la cour administrative d'appel de Paris

- (sélection d'arrêts rendus en septembre et octobre 1998) 231

Arrêt et avis récents du Conseil d'État,

- par Philippe TERNEYRE 239
(Période du 1^{er} novembre 1998 au 31 décembre 1998)

Tables

- Alphabétique de matières et chronologiques de textes et de jurisprudence 283

Les opinions émises dans la revue n'engagent que les auteurs



Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

Éditions Dalloz
31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris cedex 14

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Problèmes de l'outre-mer

Les autochtones et la République, par François GARDE	1
Le nouveau statut de la Polynésie française, par Raphaël PORTEILLA	14
Libertés médicales, principes généraux du droit et Nouvelle-Calédonie par Marc JOYAU	47

L'accord de Nouméa

l'arrêt *Sarran* et ses suites

Les trois logiques de la jurisprudence <i>Sarran</i> , par Louis DUBOUIS	57
À propos de l'arrêt du Conseil d'État du 30 octobre 1998, <i>Sarran et autres</i> : le point de vue du constitutionnaliste, par Bertrand MATHIEU et Michel VERPEAUX	67
La Constitution française et le droit d'origine externe, par Olivier GOHIN	77

Rétroactivité des lois fiscales et sécurité juridique : l'application concrète d'un principe implicite (observations à propos de la décision 98-404DC du 18 décembre 1998 du Conseil constitutionnel),
par Bertrand MATHIEU

89

Rubriques

Actes unilatéraux et contrats

Jurisprudence

La résiliation unilatérale des conventions médicales,
par Christine MAUGÛÉ
(Concl. sur CE, 27 avr. 1998, *Confédération des syndicats médicaux français et autres*)
La réintégration d'un médecin après condamnation pénale,
par Remy SCHWARTZ
(Concl. sur CE, Section, 8 juill. 1998, *Conseil départemental de l'Ordre des médecins de Saône-et-Loire*)

97

103

Contentieux

Jurisprudence

L'étendue du contrôle de cassation : faut-il séparer
« appréciation souveraine » et « qualification juridique des faits » ?

(CE, Section, 3 juill. 1998, *Mme Salva-Couderc*)

• Conclusions,
par Patrick HUBERT 112

• Note,
par Antoine BOURREL 124

L'évolution du contentieux contractuel

1. La recevabilité du recours pour excès de pouvoir
contre les contrats administratifs : une nouvelle
avancée

(CE, Section, 30 oct. 1998, *Ville de Lisieux*, deux
espèces)

• Conclusions,
par Jacques-Henri STAHL 128

• Note,
par Dominique POUYAUD 139

2. Le sort des contrats de l'administration après an-
nullation des actes détachables (les suites de l'affaire
Lopez),

(arrêt de la Cour de cassation, Civ. 1^{re} 12 nov. 1998,
Commune de Moulins)

• Observations,
par Dominique POUYAUD 148